

Conservation du CC en seconde session : Non

Note minimale permettant la compensation au sein d'une UE : 0

Modalités de contrôle des connaissances du MASTER 2 Parcours FEADéP Lettres modernes Mention lettres

Responsable.s : Liouba Bischoff

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant					Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	-------------------	--	--	--	--	--	--	--------------------------------	--	--------------------------------

1er semestre

UE 3A	Approfondissement disciplinaire	12	CC	CP	ET	CP	ET			
	EC1. Littérature française (LIF5102 ou LIF5103 ou LIF5205)	4			100%		1 écrit (7h)	Au plus tard semaine 47 (concours blanc)	1 oral (40 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Littérature générale et comparée (LGCF5101)	4			100%		1 écrit (7h)	Au plus tard semaine 47 (concours blanc)	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC3. Langue française (LAF5101 ou LAF5103 ou LAF5105)	4			100%		1 écrit (2h30)	Au plus tard semaine 47 (concours blanc)	1 oral (10 min)	Au plus tard semaine 26
UE 3B	Transmission des connaissances	6	CC	CP	ET	CP	ET			
	EC1. Analyse de textes littéraires français (sur programme) : (LIF5182 ou LIF5183, LIF5184, LIF5185 ou LIF5186)	3	100%				1 oral (30 min)	Au plus tard en avril avant les jurys du M2 FEADéP	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Commentaire linguistique de textes littéraires (LAF5182 ou LAF5183 ou LAF5184 ou LAF5185 ou LAF5186)	3	100%				1 oral (10 min)	Au plus tard en avril avant les jurys du M2 FEADéP	1 oral (10 min)	Au plus tard semaine 26
UE 3C	Langue vivante et compétences numériques	6	CC	CP	ET	CP	ET			
1 cours de langue au choix	EC1. TICE. Utilisation du numérique en situation d'enseignement – Lettres et Arts – ZZTF5251	3	100%				1 dossier	Au plus tard en avril avant les jurys du M2 FEADéP	1 oral (10 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Langue vivante (LFAL5301)	3			100%		1 écrit (4h)	Semaine 47	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Langue vivante (LFAN5301)	3			100%		1 écrit (4h)	Semaine 47	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Langue vivante (LFES5301)	3			100%		1 écrit (4h)	Semaine 47	1 oral (10 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Langue vivante (LFIT5301)	3			100%		1 écrit (4h)	Semaine 47	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26

2ème semestre

UE 4A	Approfondissement disciplinaire	15	CC	CP	ET	CP	ET			
1 cours au choix	EC1. Littérature française (LIF5101 ou LIF5204 ou LIF5206)	4			100%		1 écrit (7h)	Au plus tard semaine 6	1 oral (40 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Littérature générale et comparée (LGCF5202)	4			100%		1 écrit (7h)	Au plus tard semaine 6	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC3. Langue française. (LAF5101 ou LAF5102 ou LAF5206)	4			100%		1 écrit (2h30)	Au plus tard semaine 6	1 oral (10 min)	Au plus tard semaine 26
	EC4. Langue ancienne. (GREF5301)	3		66,7%	33,30%		1 écrit (4h)	Au plus tard semaine 6	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC4. Langue ancienne. (LATF5301)	3		66,7%	33,30%		1 écrit (4h)	Au plus tard semaine 6	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
UE 4B	Transmission des connaissances	9	CC	CP	ET	CP	ET			
	EC1. Analyse de textes littéraires français (hors programme). LIF5388	3	100%				1 oral (30 min)	Au plus tard en avril avant les jurys du M2 FEADéP	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC2. Commentaire composé de littérature générale et comparée (LGCF5281 ou LGCF5282)	3	100%				1 oral (30 min)	Au plus tard en avril avant les jurys du M2 FEADéP	1 oral (30 min)	Au plus tard semaine 26
	EC3. Leçon de synthèse. (LIF5281 ou LIF5282 ou LIF5283 ou LIF5284 ou LIF5285 ou LIF5286)	3	100%				1 oral (40 min)	Au plus tard en avril avant les jurys du M2 FEADéP	1 oral (40 min)	Au plus tard semaine 26
UE 4C	Développement professionnel	12	CC	CP	ET	CP	ET			
	Développement des compétences professionnelles (cours à choisir dans l'offre de cours dédiés du département Education et Humanités Numériques ou validation d'acquis antérieurs)	12								N/A
	(Validation des formations dispensées par l'IFE ou d'expériences pro antérieurs)									N/A

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).  
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.  
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accredité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.